

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



CÔTES D'ARMOR

ÉDITO

Chers sociétaires, chers client(e)s,

Nous avons le plaisir de vous délivrer un extrait de nos nouvelles conditions tarifaires applicables à partir du 1er janvier 2026 afin de vous apporter une information claire et lisible.

Dans un contexte économique troublé, nous avons choisi de maîtriser au mieux l'évolution de nos tarifs. Ce choix témoigne de notre volonté d'agir, chaque jour, dans l'intérêt de nos sociétaires et clients, en conciliant proximité, qualité de service et accessibilité tarifaire.

Conscients que la jeunesse incarne l'avenir de notre territoire, nous avons à cœur de l'accompagner dans la construction de son autonomie financière. C'est pourquoi nous proposons des solutions adaptées, pensées pour guider les jeunes pas à pas. Dès 10 ans, la carte Mozaïc Black est accessible gratuitement jusqu'à la majorité. Elle inclut les fonctionnalités essentielles de gestion (appli mobile, service de contrôle du solde, paiements par carte et retraits d'espèces sans frais en France et à l'étranger...).

Pour répondre à l'urgence climatique, nous maintenons et renforçons notre engagement en faveur de la transition énergétique à vos côtés, avec constance et détermination. En complément des solutions de financement et des recommandations déjà disponibles sur notre plateforme « J'écorénove mon logement », nous vous proposons désormais la mise en relation avec un Conseiller Expert Hello Watt pour vous guider dans la mise en œuvre de vos travaux de rénovation énergétique.

Nous avons la conviction que chaque moment de vie mérite un accompagnement attentif, qu'il s'agisse de projets à construire ou d'épreuves à surmonter.

Dans les périodes de fragilité, nous sommes là pour apporter des solutions concrètes. Pour répondre aux besoins spécifiques de certaines étapes de vie, nous avons développé deux nouvelles solutions : d'une part, notre plateforme « Bien vivre demain », conçue pour soutenir à la fois les aidants et les personnes aidées, et d'autre part, notre offre « Maintien à Domicile », qui facilite le financement des aménagements nécessaires pour adapter le logement à la perte d'autonomie.

Nous vous accompagnons également dans vos ambitions immobilières en réunissant toutes les expertises en proximité, au sein de nos agences. Avec la présence des conseillers Square Habitat, nous vous offrons un parcours simplifié et complet, pour l'achat, la vente, la location, le financement, l'assurance, la gestion de votre patrimoine immobilier.

Être à vos côtés, dans les moments clés comme au quotidien, c'est notre engagement.

Et bien sûr, l'application « Ma Banque » est là pour répondre efficacement à tous vos besoins (virement, simulation, etc...). Téléchargeable en un clic, elle vous donne un accès rapide et simplifié à votre gestion bancaire.

Ainsi nous mettons à votre disposition le meilleur de l'humain et du digital !

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Michèle GUIBERT
Directrice Générale
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs
rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

| Liste des services | Prix en euros |
|--|-----------------------------|
| Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc..) ⁽¹⁾ | Gratuit |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail | Gratuit |
| Tenue de compte | 2,50 €/mois soit 30 €/an |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Carte MasterCard Standard et Carte VISA Classic | 49 €/an |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Carte MasterCard Standard et Carte VISA Classic | 49 €/an |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte | 20 €/an |
| Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) | |
| • À partir du 3 ^{ème} retrait mensuel | 1 €/retrait |
| • Sauf L' Autre Carte | 1 €/retrait |
| • Sauf cartes exonérées : VISA Infinite, World Elite, Gold, VISA Premier, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Mozaïc Black et Globe Trotter | Gratuit |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement | 2 €/mois soit 24 €/an |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) | |
| • Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) | Gratuit |
| • En agence vers un compte détenu au sein d'une Caisse régionale du Crédit Agricole | Gratuit |
| • En agence vers une autre banque Espace Economique Européen (EEE) | 4,50 €/virement |
| • En agence vers une autre banque hors de l'EEE | 10 €/virement |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) | Gratuit |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) | Gratuit |
| Commission d'intervention | |
| • Par opération | 8 € |
| • Plafond mensuel | 80 € |

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de leurs tarifs.

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

SOMMAIRE

| | | |
|---|---|-----------|
| | Extrait standard des tarifs | 3 |
|  | Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte | 5 |
| | Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Change | |
|  | Banque à distance | 6 |
| | Abonnement à des services de banque à distance Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail | |
|  | Vos moyens et opérations de paiement | 7 |
| | Cartes Virements SEPA Prélèvements SEPA/TIP SEPA Chèques | |
|  | Offres groupées de services | 9 |
| | Offre Essentiel, Offre Premium et Offre Prestige Offre Eko Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées | |
|  | Irrégularités et incidents | 13 |
| | Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement | |
|  | Découverts et crédits | 14 |
| | Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers Autres opérations liées aux crédits | |
|  | Épargne et placements financiers | 16 |
| | Épargne bancaire Placements financiers | |
|  | Offres pour les jeunes | 17 |
|  | Opérations à l'étranger | 19 |
|  | Assurances et prévoyance | 19 |
|  | Succession | 19 |
|  | Autres services | 20 |
|  | Résoudre un litige | 21 |

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

▲ Les prestations identifiées par ce symbole sont les services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte : articles L312-1 et D312-5-1 du Code monétaire et financier.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

| | |
|---|-----------------|
| Ouverture de compte ●▲ | Gratuit |
| Clôture de compte ●▲ | Gratuit |
| Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole | Gratuit |
| Ouverture et clôture de compte campagne électorale | 227,10 €/compte |
| Transformation en compte joint | Gratuit |
| Changement d'adresse ●▲ | Gratuit |
| Frais de désolidarisation du compte joint | 52,10 € |
| Service d'aide à la mobilité bancaire | Gratuit |

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ et qui comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Gratuit

Relevés de comptes

| | |
|---|---------------|
| Relevé de compte électronique toutes périodicités | Gratuit |
| Relevé mensuel "papier" ●▲ | Gratuit |
| Relevé journalier | 1,60 €/relevé |
| Relevé décadaire (3 par mois) | 4,80 €/mois |
| Relevé quinzaine (2 par mois) | 3,20 €/mois |
| Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe | 5,40 €/mois |
| Relevé annuel des frais | Gratuit |
| Relevé global des avoirs (épargne/crédit) | 4,60 €/relevé |
| Relevé de frais sur instruments financiers | Gratuit |

Tenue de compte

| | |
|--|-----------------------------|
| Tenue de compte ●▲ | 2,50 €/mois soit 30 €/an |
| Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾ ●▲ | 30 €/an |
| Délivrance de relevé d'identité bancaire RIB ou BIC/IBAN ●▲ | Gratuit |
| Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA | 13,30 €/an |

Services en agence

| | |
|--|----------------|
| Versement d'espèces ●▲ | Gratuit |
| Remise de chèque(s) ●▲ | Gratuit |
| Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (carte de retrait Libre Service Bancaire) ●▲ | Gratuit |
| Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) | Gratuit |
| Retrait d'espèces de dépannage (par carte à usage unique à partir du 2ème retrait mensuel) | 5,40 €/retrait |

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

| | |
|---|---|
| Retrait d'espèces de dépannage dans une agence d'une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole | 26,70 €/opération |
| Frais de recherche de documents de moins d'un an | 17,30 €/document |
| Frais de recherche de documents de plus d'un an et/ou recherche complexe - succession, séparation, divorce, liquidation de communauté (relevés de compte, contrats, justificatifs...) | Sur devis |
| Frais de location de coffre-fort | |
| <ul style="list-style-type: none"> Par coffre, selon catégorie : nous consulter Location temporaire coffre | A partir de 108,20 €/an 51,10 €/mois |

Change

| | |
|--|--------|
| Achat et vente de billets de banque en devises | 7,80 € |
|--|--------|



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...)⁽¹⁾

◆ Internet

| | |
|---|--|
| Service de banque à distance par Internet ● ▲ | Gratuit |
| <ul style="list-style-type: none"> Crédit Agricole En Ligne Particulier | |
| Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne | Gratuit |
| <ul style="list-style-type: none"> Abonnement au service Invest Store INITIAL Abonnement au service Invest Store INTEGRAL <ul style="list-style-type: none"> - si moins de 12 ordres de bourse par an - à partir de 12 ordres de bourse par an | 96 €/an Gratuit |
| Service d'agrégation de comptes ⁽³⁾ : informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques | Gratuit |
| Ces services de banque à distance sont accessibles depuis notre site www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor ou nos applications mobiles ⁽⁴⁾ : | Téléchargement et accès gratuit ⁽⁴⁾ |
| <ul style="list-style-type: none"> Ma banque qui comprend le virement instantané via WERO⁽⁵⁾ Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin⁽⁶⁾ | |

◆ Téléphone avec service vocal

| | |
|--|-------------------|
| Filvert pour consultations au 02 96 69 22 22 | Appel non surtaxé |
|--|-------------------|

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

| | |
|--|-------------|
| Alerte écopage (mensuelle) | Gratuit |
| Alerte temps réel de gestion | Gratuit |
| Alerte achat, vente à distance | Gratuit |
| Alerte solde disponible (hebdomadaire) | Gratuit |
| Alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur | Gratuit |
| Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | Gratuit |
| Alerte souplesse découvert (mensuelle) | Gratuit |
| Alerte solde compte journalier | Gratuit |
| Alerte solde débiteur et rejet d'opérations (par SMS) | Gratuit |
| Mini-relevés (hebdomadaire) | 2,50 €/mois |

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

(3) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

(4) L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne. Téléchargement et accès aux applications gratuits, hors coûts de communication selon opérateurs.

(5) L'utilisation du service WERO nécessite l'acceptation des conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service WERO, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire WERO.

(6) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

| Carte de retrait Libre Service Bancaire | Gratuit | |
|--|-------------------------------|--|
| ◆ Cotisation carte))) | Débit immédiat | Débit différé |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) • L'Autre Carte ●▲ | 20 €/an | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) • MasterCard à autorisation systématique • MasterCard Eko | 35,70 €/an 37,90 €/an | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) • MasterCard Standard ⁽⁷⁾ • MasterCard Standard Serenipay • VISA Classic ⁽⁷⁾ | 49 €/an 49 €/an 49 €/an | 49 €/an 49 €/an 49 €/an |
| • MasterCard Globe Trotter (Arrêt commercialisation) | 4 €/mois soit 48 €/an | |
| • Gold MasterCard ⁽⁷⁾ • VISA Premier ⁽⁷⁾ • World Elite MasterCard • VISA Infinite | 149,30 €/an 149,30 €/an | 149,30 €/an 149,30 €/an 340,90 €/an 340,90 €/an |

La 2^{ème} carte (sauf L'autre Carte) sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention "CARTE DE CRÉDIT".

Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention "DÉBIT".

Pour les cartes MasterCard World Élite, VISA Infinite, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Mozaïc Black et Globe Trotter : les paiements et retraits par carte en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), sont gratuits (hors frais de conversion monétaire⁽⁹⁾ ou frais de change éventuels)

◆ Paiement par carte

NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Paiement par carte en euro ⁽¹⁰⁾, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ● **Gratuit**

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire ⁽⁹⁾)

- Frais fixes **0,20 €/opération**
- + Frais proportionnels au montant du paiement **+ 2,30 %**

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) ⁽¹¹⁾

- Frais fixes **0,20 €/opération**
- + Frais proportionnels au montant du paiement **+ 2,30 %**

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France **Gratuit**

(7) Possibilité d'obtenir une carte "Sociétaire" ou "Cartwin" ⁽⁸⁾ de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.

(8) La carte "Cartwin" est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable sous réserve d'acceptation du dossier. Le montant de la cotisation est hors coût de crédit.

(9) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html>

(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la réglementation européenne)

(11) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.

| | |
|--|----------------|
| Retrait d'espèces en euro ⁽¹⁰⁾ au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) | |
| • L' Autre Carte ●▲ | 1 € |
| • Carte MasterCard avec autorisation systématique et cartes internationales MasterCard ou VISA, à partir du 3 ^{ème} retrait mensuel | 1 € |
| • Cartes internationales Gold MasterCard, VISA Premier, VISA Infinite, World Elite, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Mozaïc Black et Globe Trotter | Gratuit |

| | |
|--|----------------|
| Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire ⁽⁹⁾) | |
| • Frais fixes | 3,50 €/retrait |
| • + Frais proportionnels au montant du retrait | + 2,40 % |

| | |
|--|----------------|
| Autres retraits d'espèces par carte (hors frais de change éventuels) ⁽¹¹⁾ | |
| • Frais fixes | 3,50 €/retrait |
| • + Frais proportionnels au montant du retrait | + 2,40 % |

◆ Autres services liés à la carte

| | |
|--|----------|
| Carte dépannage (acheminement vers l'étranger de la carte) | 176,30 € |
|--|----------|

| | |
|---|------------------------|
| Envoi de la carte en recommandé avec AR | Coût des frais postaux |
|---|------------------------|

| | |
|---------------------------------|----------------|
| Envoi de la carte en pli simple | Gratuit |
|---------------------------------|----------------|

| | |
|-------------------------------|---------|
| Réédition de carte en urgence | 20,90 € |
|-------------------------------|---------|

| | |
|--|---------|
| Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS) | 11,90 € |
|--|---------|

| | |
|--|----------------|
| Frais de refabrication de la carte perdue, volée ou abîmée | Gratuit |
|--|----------------|

| | |
|---|-------------------|
| Modification des plafonds d'utilisation | |
| • Réalisée par le titulaire de la carte seul, sur internet | Gratuit |
| • Réalisée à la demande du titulaire de la carte, en agence | 15,60 €/opération |

| | |
|---|----------------|
| Frais d'opposition de la carte par le titulaire | Gratuit |
|---|----------------|

Virements SEPA (Single Euro Payment Area)⁽¹²⁾

| | |
|--|----------------|
| Réception d'un virement SEPA (dont virement instantané) ●▲ | Gratuit |
|--|----------------|

Émission d'un virement SEPA occasionnel (dont virement instantané) ●▲

| Par internet | En Agence | | |
|----------------|--|--|--------------------------------------|
| | Vers un compte au sein d'une Caisse régionale du Crédit Agricole | Vers une autre Banque | |
| | | Pays de l'Espace Economique Européen (EEE) | Pays hors EEE: Royaume-Uni et Suisse |
| Gratuit | Gratuit | 4,50 € | 10 € |

Émission d'un virement SEPA permanent

- Mise en place :

| Par internet | En Agence | |
|----------------|--|-----------------------|
| | Vers un compte au sein d'une Caisse régionale du Crédit Agricole | Vers une autre Banque |
| Gratuit | Gratuit | 10 € |

| | |
|--|----------------|
| • Modification d'un virement permanent | Gratuit |
|--|----------------|

| | |
|--|----------------|
| Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre hors fraude | 10 €/opération |
|--|----------------|

| | |
|--|--------------------------------|
| Rappel d'un virement frauduleux à la demande du client | |
| • Virement inférieur à 20 € | Montant du virement 20,00 € |
| • Virement supérieur ou égal à 20 € | |

(9) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit-agricole.fr/cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html>

(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la réglementation européenne)

(11) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.

(12) Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA. Pour la liste des pays membres de la zone SEPA, voir la carte en page 22

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

| | |
|---|-------------------|
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ●▲ | Gratuit |
| Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ●▲ | Gratuit |
| Information premier prélèvement SEPA | Gratuit |
| Révocation et opposition de prélèvement SEPA | Gratuit |
| Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ●▲ | Gratuit |
| Rejet de prélèvement suite contestation du débiteur | Gratuit |
| <ul style="list-style-type: none"> Par Internet En agence | 10,30 €/opération |

Chèques

| | |
|--|-------------------------------|
| Paiement d'un chèque | Gratuit |
| Remise de chèque(s) ●▲ | Gratuit |
| Date de valeur chèque remis à l'encaissement <i>À compter de son inscription sur le compte.</i> | J+1 <i>jour calendaire</i> |
| Délivrance d'un chéquier | Gratuit |
| Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR | Coût des frais postaux |
| Frais d'envoi de chéquier en pli simple | 2,30 € |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur | 18,10 € |
| Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ | 16,10 € |
| Frais de destruction de chéquier | 6 €/chéquier |



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées. Les Offres Essentiel, Premium et Prestige ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus). Cf. page 18 ci-dessous.

| OFFRE ESSENTIEL | OFFRE PREMIUM | OFFRE PRESTIGE |
|-----------------|---------------|----------------|
| 10 €/mois | 16 €/mois | 34 €/mois |

Gestion du compte

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tenue de compte | ✓ | ✓ | ✓ |
| Service d'alerte par SMS ou par mail : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | ✓ | ✓ | ✓ |
| E-relevé mensuel | ✓ | ✓ | ✓ |

Commission d'intervention

| | | | |
|---|------|------|-------|
| Commission d'intervention ⁽¹³⁾ | 1/an | 3/an | 12/an |
|---|------|------|-------|

Moyens et opérations de paiement

| | | | |
|---|---|---|--|
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) | "MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé | "Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé | "World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte) Débit différé uniquement |
| Envoi de la carte en pli simple à la demande du client | ✓ | ✓ | ✓ |
| Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) | ✓ | ✓ | ✓ |

(13) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

| | OFFRE ESSENTIEL (SUITE) | OFFRE PREMIUM (SUITE) | OFFRE PRESTIGE (SUITE) |
|---|---|---|--|
| Frais de refabrication de la carte perdue ou volée | ✓ | ✓ | ✓ |
| Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) | ✓ | ✓ | ✓ |
| Émission et réception d'un virement Instantané SEPA | ✓ | ✓ | ✓ |
| Émission et réception d'un virement non SEPA | Non inclus | 10/an | Illimité |
| Frais par paiement d'un prélèvement SEPA | ✓ | ✓ | ✓ |
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹⁴⁾ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA | ✓ | ✓ | ✓ |
| Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client | ✓ | ✓ | ✓ |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur | ✓ | ✓ | ✓ |
| Frais d'émission d'un chèque de banque | 1/an | 3/an | Illimité |
| Retrait d'espèces par carte⁽¹⁵⁾ | | | |
| Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole des Côtes d'Armor | ✓ | ✓ | ✓ |
| Retrait d'espèces en euro ⁽¹⁰⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement | ✓ | ✓ | ✓ |
| Retrait d'espèces en euro ⁽¹⁰⁾ ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement | ✓ | ✓ | ✓ |
| Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement | Non inclus | 10/an | Illimité |
| Paiement par carte⁽¹⁵⁾ | | | |
| En euro ⁽¹⁰⁾ dans un pays de l'EEE | ✓ | ✓ | ✓ |
| En devises dans ou hors pays de l'EEE | Non inclus | 10/an | Illimité |
| Assurance de la Banque au Quotidien | | | |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement ⁽¹⁶⁾ : SécuriCOMPTE | Sécuri COMPTE Plus | Sécuri COMPTE Premium | Sécuri COMPTE Premium |
| SécuriWEB PREMIUM | Non inclus | ✓ | ✓ |
| Merci pour l'info (version numérique) | | | |
| Accès au service de renseignements "Nos experts en direct" de "Merci pour l'info" | 2 demandes / an | Illimité | Illimité |
| Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr | Illimité | Illimité | Illimité |
| Accès au(x) magazine(s) en version numérique | Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques | Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques | 8 titres dont Merci pour l'info. Cf. Page 20 |
| | 10 €/mois | 16 €/mois | 34 €/mois |

(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la réglementation européenne).

(14) Sauf gratuité imposée par la loi.

(15) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(16) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

◆ L'OFFRE EKO

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle - solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

2 €/mois

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) MasterCard Eko (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèce par carte

(au moyen de la carte incluse dans l'offre)

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

◆ L'OFFRE DESTINÉE À LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ

En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier, cette offre est réservée uniquement à la clientèle en situation de fragilité financière.

Composantes de l'offre : socle + module Budget Protégé

Ouverture et clôture de compte

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

1 €/mois

Information premier prélèvement SEPA

Envoi carte bancaire à domicile sous pli simple (pour les renouvellements)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

◆ L'OFFRE DESTINÉE À LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ (SUITE)

| | |
|---|----------|
| Relevé mensuel de compte papier ou électronique | 1 €/mois |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L' Autre Carte" | |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine) | |
| 2 chèques de banque par mois | |
| Un changement d'adresse par an | |
| Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) | |
| Versement d'espèces en agence | |
| Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque | |
| Exonération pour l'ensemble des frais suivants : | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque • Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (interne ou externe) | |

Offres qui ne sont plus commercialisées

◆ L'OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus) 2 €/ mois

◆ LE COMPTE A COMPOSER

| | |
|---|-----------------------------|
| Le socle | 2,50 €/mois ⁽¹⁷⁾ |
| Module Maîtrise du découvert (tarif en fonction du montant du découvert): | |
| • Module souscrit avant le 01/01/2017 | de 1,70€ à 6,10 €/mois |
| • Module souscrit après le 01/01/2017 | de 2,30€ à 6,10 €/mois |
| Module Compte sécurisé incluant SécuriCOMPTE Plus ⁽¹⁶⁾ | 3,40 €/mois |
| Module Compte sécurisé incluant SécuriCOMPTE Premium ⁽¹⁶⁾ | 4,70 €/mois |
| Module Suivi @assuré incluant SécuriWEB | 3,30 €/mois |
| Module Suivi @assuré incluant SécuriWEB Premium | 4,10 €/mois |

◆ Dégressivité tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes, selon le montant total mensuel souscrit applicable au Compte à Composer et ses Modules:

| | |
|-----------------------|--------|
| • de 5,30 € à 6,29 € | - 5 % |
| • de 6,30 € à 8,39 € | - 10 % |
| • de 8,40 € à 10,50 € | - 15 % |
| • > à 10,50 € | - 20 % |

◆ COMPTES SERVICES AUX PARTICULIERS

| | |
|--|--------------|
| Compte Service Accord Confiance | 10,60 €/mois |
| Compte Service Accord Confiance avec découvert | 13,00 €/mois |
| Compte Service Option 1 | 5,60 €/mois |
| Compte Service Option 2 | 7,70 €/mois |
| Compte Service Option 3 | 10,80 €/mois |

(16) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

(17) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au delà du découvert, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention pour les paiements par carte de moins de 10 €.

Le Service gratuit alerte découvert permet d'être informé par SMS lorsque votre compte passe en situation de découvert et d'éviter le prélèvement de la commission d'intervention en cas de régularisation dans la journée et dans le respect des conditions de ce service⁽¹⁸⁾.

| | Montant par opération | Plafond journalier | Plafond mensuel |
|--|-----------------------|--------------------|-----------------|
|--|-----------------------|--------------------|-----------------|

| | | | |
|---|---------|---------|---------|
| Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé | Gratuit | Gratuit | Gratuit |
| Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base | 4 € | 4 € | 20 € |
| Autres clients particuliers | 8 € | 8 € | 80 € |

Opérations particulières

| | |
|--|-------------|
| Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) | 19,60 €/an |
| Frais de recherches pour liquidation de communauté | 148,70 € |
| Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation" | 15,20 € |
| Frais par saisie-attribution ou conservatoire | 84 € |
| Frais par paiement direct de pension alimentaire - mise en place | 105,90 € |
| Frais par paiement direct de pension alimentaire - forfait annuel | 105,90 € |
| Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) | |
| • % du montant dû au Trésor public | 10 % |
| • Maximum | 84 € |
| Frais de procédure civile d'exécution vaine | 20 € |
| Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire | 30 €/chèque |

Incidents de paiement

| | |
|--|-----------------------------|
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision | 16 € |
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision au co-titulaire | 16 € |
| Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé | 14,70 € |
| Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁹⁾ | |
| • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € | 30 € |
| • Montant du chèque supérieur à 50 € | 50 € |
| <i>Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.</i> | |
| Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques | 30 € |
| Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (y compris commission d'intervention) | |
| • Si paiement inférieur ou égal à 20 € | Montant du paiement 20 € |
| • Si paiement supérieur à 20 € | |

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

| | |
|---|---------|
| Frais par virement occasionnel incomplet | Gratuit |
| Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision | Gratuit |

(18) Pour connaître les conditions complètes du Service alerte découvert, consultez le site internet https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/compte/CGU_service_alerte_solde_debiteur.html ou faites la demande auprès de votre conseiller.

(19) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

| | |
|---|---------|
| Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte | 20 € |
| Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque | Gratuit |

| Plafond des frais d'incidents | Plafond mensuel Mois calendaire |
|---|------------------------------------|
| Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé | Gratuit |
| Clientèle bénéficiant des services bancaires de base | 20 € |
| Clientèle identifiée comme éligible à l'offre Compte à Composer module Budget Protégé | 25 € |
| Autres clients particuliers | 80 € |

Le plafond des frais d'incidents comprend les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (interne ou externe)

Découverts et crédits



Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.
Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts ⁽²⁰⁾

◆ Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement) :

| | |
|--|---|
| Taux débiteur annuel | Indice de référence + marge ⁽²¹⁾ |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | Plafond du taux réglementaire |

◆ Autorisation de découvert convenu et formalisé et remboursable dans un délai d'un mois

| | |
|--|--|
| Taux débiteur annuel | Indice de référence + marge ⁽²¹⁾ minorée de 3 points |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | Plafond du taux réglementaire |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement | Taux de découvert non convenu |

Assurance facultative en couverture du découvert
SécuriTRESORERIE (voir rubrique "Assurances et prévoyance" p.19 et en dernière page pour les mentions légales).

Fonction du montant du découvert

Crédits à la consommation

◆ Crédit renouvelable : Compte Supplétis

Le Compte Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

◆ Crédit amortissable ⁽²⁰⁾

| | |
|---|----------------|
| Gamme des "prêts à consommer" | Nous consulter |
| Prêt Regroupé (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation) | Nous consulter |
| Frais d'étude et de montage de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Eco-PTZ) | |
| • % du montant emprunté | 1,20 % |
| • Minimum | 75 € |

(20) Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

(21) L'indice de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant de votre découvert.

Crédits immobiliers

◆ Conditions de taux⁽²⁰⁾

| | |
|--|----------------|
| Prêt à Taux Zéro (PTZ) | Nous consulter |
| Éco-prêt à taux zéro | |
| Prêt à l'Accession Sociale | |
| Prêt Conventionné | |
| Prêt Épargne Logement | |
| Prêt Tout Habitat (Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) | |
| Crédit relais | |

◆ Frais d'études et de montage de dossier⁽²²⁾

| | |
|--|-------|
| % du montant emprunté | 1,20% |
| • Minimum | 550€ |
| • Maximum pour les Prêts à l'Accession Sociale | 500€ |

Autres opérations liées aux crédits

| | |
|--|-------------------|
| Modification sur prêt en cours (hors changement de taux) | |
| • Sans avenant au contrat | 35,50 € |
| • Avec avenant au contrat | |
| - Modification simple (taux, durée, périodicité, pause non contractuelle, destination, type de prêt) | 180,50 € |
| - Modification complexe (emprunteur, transfert de prêt réglementé ou requalification en prêt réglementé) | 246,30 € |
| • Frais de désolidarisation de prêt Habitat | |
| - % du capital restant dû global des prêts concernés | 1,20% |
| - Minimum | 550 € |
| Attestations diverses liées au prêt (y compris réédition) | Gratuit |
| Lettre d'information annuelle des cautions | Gratuit |
| Frais mise en œuvre de garantie | 30,40 € |
| Réédition du tableau d'amortissement | 11,00 € |
| Frais de réaménagement de prêt suite à un changement de taux | |
| • Frais de conseil et de montage de dossier (% du capital restant dû) | 1,20 % |
| - Minimum | 550 € |
| • Indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû | 6 mois d'intérêts |
| Demande de décompte de remboursement de prêt | 27,30 € |
| <i>Gratuité pour les offres émises à compter du 1er juillet 2016.</i> | |
| Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie | Gratuit |
| • Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole | 172,70 € |
| • Enregistrement de nantissement produits externes | |
| Mainlevée de garanties (nantissement, hypothèque) | 98,60 € |
| Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable | 54,40 € |
| Radiation de gage sur véhicule sur prêts en cours ou prêts soldés | 51,80 € |

(20) Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

(22) Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Éco-PTZ, prêt Épargne Logement.



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

| | |
|--|-------------------|
| Transfert de compte vers une autre banque | Gratuit |
| <ul style="list-style-type: none"> • Livret d'Épargne Populaire • Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement et Plan Épargne Populaire | 136,50 € |
| Mandat de gestion automatisée de l'épargne | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Épargne automatique - écopage ⁽²³⁾ : Tandem | 29,60 €/an |

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier

◆ Opérations diverses sur titres

| | |
|---|---------------------------------------|
| Ouverture d'un compte titres ou d'un Plan Épargne en Actions (PEA) | Gratuit |
| Transfert de compte titres ordinaire/PER Titres vers un autre établissement | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Par compte • Par ligne sur titres nominatifs et titres cotés à l'étranger | 159,10 € 49,70 € |
| Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Par ligne de titres cotés • Par ligne de titres non cotés • Plafond par transfert | 15 € 50 € 150 € |
| Inscription et cession de titres non cotés (instruction d'ordres de gré à gré) | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Frais proportionnels sur le montant de l'opération | 1,2 % avec un plafond de 500 € |
| Produits structurés non distribués par le CA | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Frais proportionnels sur le montant de l'opération | 1,2 % avec un plafond de 520 € |
| Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique) | 18,60 € |

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France

| | PEA/PEA PME | COMPTES TITRES/PER ** |
|--|---|--|
| PAR INTERNET : Actions et Obligations françaises | | |
| Invest Store INITIAL | Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,5 % | <ul style="list-style-type: none"> • Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,54 % • Minimum : 7,80 € |
| Invest Store INTEGRAL | Frais proportionnels sur le montant de l'ordre ⁽²⁴⁾ : - 0 à <500 € : 0,48 % - 501 à 1000 € : 0,18 % - > 1000 € : 0,12 % | Ordre ≤ 1 000 € : Forfait par ordre : 0,99 € Ordre > 1 000 € : Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,12 % ⁽²⁵⁾ |
| PAR TELEPHONE : Actions et Obligations françaises | Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,2 % | <ul style="list-style-type: none"> • Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,1 % • Frais fixes : 5,50 € • Minimum : 16,80 € • Frais fixes complémentaires par ordre pour abonnés Investore INTEGRAL : 14,40 € |

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger

| | PEA/PEA PME | COMPTES TITRES/PER ** |
|----------------------------------|--|---|
| PAR INTERNET | Actions européennes | Actions et obligations étrangères |
| Invest Store INITIAL et INTEGRAL | Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,5 % | <ul style="list-style-type: none"> • Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,54 % • Minimum : 56,40 €*** |

** Les PER Comptes Titres ne sont pas éligibles à Invest Store INTEGRAL.

*** Hors frais de courtage et règlement livraison.

(23) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

(24) Hors frais de marché et de courtage éventuels dans le respect d'un plafond de 0,50 %.

(25) Hors frais de marché négociés au mieux.

◆ Droits de garde sur Compte-titres /PER** ou PEA/PEA-PME

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente

| | Valeurs Crédit Agricole**** | Autres valeurs Crédit Agricole S.A. et Obligations | Valeurs hors Crédit Agricole |
|---|-----------------------------------|--|---------------------------------|
| Commission proportionnelle au montant du portefeuille | Gratuit | 0,20 % | 0,40 % |
| Frais fixes par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €) | Gratuit | 2,5 €/ligne | 5 €/ligne |
| Frais fixes par ligne pour les titres non cotés | Non concerné | Non concerné | 25 €/ligne |

Frais de tenue de compte :

- Compte-titres et PER Titres détenu 34,60 €/an
- PEA/PEA-PME détenu **Gratuit**

Plafond total droits de garde par contrat 373,20 €/an

Clients titulaires d'un contrat Invest Store INTEGRAL :

- Droits de garde **Gratuit**
- Abonnement au service Invest Store INTEGRAL si moins de 12 ordres de bourse/an 96,00 €/an

Les droits de garde sont gratuits pour les jeunes jusqu'à 30 ans.

◆ Service Gestion Conseillée

Service Bretagne Gestion Conseillée (par contrat)

- Le 1er contrat Gestion Conseillée Classique 340 €/an
- Le 1er contrat Gestion Conseillée option Titres vifs 724 €/an
- Le 1er contrat Gestion Conseillée Prémium 724€/an
- A partir du 2ème contrat **Nous consulter**

◆ Opérations sur métaux (OR)

Commission à l'achat/vente sur encours brut (hors taxes fiscales) 2,20 %
Minimum 78,00 €



Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans sauf mention contraire. Le tarif normal est appliqué aux produits, services et opérations non listés ci-dessous.

Banque à distance

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS ⁽¹⁾

- Mini-relevés hebdomadaires 1,25 €/mois

Tenue de compte (19-25 ans)

Tenue de compte 1,25 €/mois

Les mineurs et les jeunes de 18 ans sont exonérés de frais de tenue de compte.

Moyens de paiement

◆ Cotisation carte pour les 10/17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc Black **Gratuit**

Il est possible de conserver la carte Mozaïc Black de 18 ans à 25 ans avec un tarif de 20,60 €/an.

Carte Mozaïc Retrait (Arrêt de commercialisation) 1 €/an

** Les PER Comptes Titres ne sont pas éligibles à Invest Store INTEGRAL.

**** Actions Crédit Agricole SA, Parts Sociales des Caisses locales et Caisses régionales du Crédit Agricole.

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

◆ Cotisation carte pour les 18-25 ans

Fourniture des cartes de débit suivantes :

- Carte de paiement internationale à autorisation systématique : MasterCard à autorisation systématique **50% du tarif normal**
- Carte de paiement internationale : MasterCard Standard et VISA Classic

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur **50% du tarif normal**

◆ Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc avec contrôle de solde **12-17 ans : Gratuit**
18-25 ans : 20,60 €/an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard Mozaïc **20,60 €/an**

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces en euro ⁽¹⁰⁾ au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Économique Européen

- Carte MasterCard avec autorisation systématique et cartes internationales MasterCard ou VISA, à partir du 3^{ème} retrait mensuel **50 % du tarif normal**
- Carte MasterCard Mozaïc Black **Gratuit**

Offres groupées de services

◆ Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient, par paliers en fonction de l'âge, de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige présentées pages 9-10.

| | OFFRE ESSENTIEL | OFFRE PREMIUM | OFFRE PRESTIGE |
|-----------|-----------------|---------------|----------------|
| 18-25 ans | 3 €/mois | 5 €/mois | 17 €/mois |
| 26-30 ans | 6 €/mois | 9 €/mois | |

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de l'inclusion en illimité, dans leurs offres Essentiel et Premium, des frais suivants (hors frais éventuels pris par le correspondant étranger) : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement, et paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe trotter entre 18 et 30 ans (inclus) **2 €/mois**

Irrégularités et incidents (18-25 ans)

Commission d'intervention

- Montant par opération **4 €**
- Plafond journalier **4 €**
- Plafond mensuel **80 €**

Les mineurs sont exonérés de commission d'intervention

Crédits

Frais de dossier sur prêt

- Prêt Mozaïc Permis (jusqu'à 25 ans) **Gratuit**
- Prêt Mozaïc Projet (jusqu'à 30 ans) **Gratuit**
- Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans) **Gratuit**
- Avance Jeunes actifs : prêt de 3 000 € (jusqu'à 30 ans) **1 €**

Droits de garde sur les comptes titres et/ou PEA

De 18 à 30 ans **Gratuit**

Autres services

Caution Good loc'

- Mise en place **45,00 €**
- Commission annuelle
 - Pour les étudiants **1,50 %**
 - Pour les non étudiants et les plus de 30 ans **2 %**

(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la réglementation européenne).



Opérations à l'étranger

Consultez les conditions tarifaires applicables aux opérations internationales en vigueur sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/co-cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html> ou en agence.



Assurances et prévoyance

| Assurance de la Banque Au Quotidien | Standard | Premium |
|--|-----------------------------|-------------------|
| SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) | de 16,20 € à 36 €/an/compte | |
| SécuriCOMPTE Plus ⁽¹⁶⁾ : cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement | 24 €/an/compte | 50,40 €/an/compte |
| SécuriWEB | 15 €/an/compte | 30 €/an/compte |
| Assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Particulier (arrêt commercialisation) | 30,55 €/an | |



Succession

Opérations de succession portant sur les comptes détenus par le défunt mineur :

Gratuit

Opérations de succession portant sur les comptes suivants détenus par le défunt majeur :

compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA), que ces produits aient été utilisés par le défunt pour un usage personnel ou professionnel

Montant total des soldes des avoirs inférieur à 6 000€

Gratuit

Montant total des soldes des avoirs égal ou supérieur à 6 000€

• Succession non complexe⁽²⁶⁾ et avec justification par l'héritier de sa qualité d'héritier⁽²⁷⁾

Gratuit

• Succession complexe⁽²⁶⁾ et/ou en l'absence de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier⁽²⁷⁾ **1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850€**

(16) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

(26) Le caractère complexe d'une succession est apprécié selon la réglementation en vigueur. En application de l'article L312-1-4-1 du Code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1^o de l'art734 du code civil, c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants,
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité.

(27) En application de l'article L312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L312-1-4 du code monétaire et financier. Toute autre situation doit être considérée comme une succession où l'héritier ne justifie pas de sa qualité d'héritier.



Autres services

◆ Sécurisation numérique

Mon Sécuricoffre : un coffre-fort numérique permettant de récupérer et de classer automatiquement des documents et de les partager en toute sécurité.

- 5 Go de stockage ⁽²⁸⁾ 3 €/mois
- 50 Go de stockage ⁽²⁸⁾ 5 €/mois

◆ Magazines (Offre réservée aux clients du Crédit Agricole)

| Merci pour l'info (version numérique) | ESSENTIEL | PREMIUM | PRESTIGE |
|--|--|--|--|
| Accès au service de renseignements "Les experts de Merci pour l'info" | 2 demandes/an | Illimité | Illimité |
| Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr | Illimité | Illimité | Illimité |
| Accès au(x) magazine(s) en version numérique | Merci pour l'info (12 n°/an) dont guides pratiques | Merci pour l'info (12 n°/an) dont guides pratiques | Mon Kiosque Presse - 8 titres : Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente et Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents. |
| | 12 €/an | 18 €/an | 48 €/an |
| OPTION PAPIER : le magazine "Merci pour l'info" (12 n°/an) et guides pratiques livrés à domicile | 38,08 €/an | | |

◆ Abonnement papier et numérique

| | |
|---|------------|
| Régal (6 n° + 2 hors-séries, précédé de 2 n° offerts) | 27,90 €/an |
| Maison Créative (6 n°, + 1 hors-série, précédé de 2 n° offerts) | 23,90 €/an |
| Santé magazine (12 n°, précédé de 3 n° offerts) | 31,60 €/an |
| Plus de PEP's (6 n°, précédé de 1 n° offert) | 19,90 €/an |
| Parents (6 n° précédé de 1 n° offert) | 18,90 €/an |
| Détours en France (8 n° + 3 hors-séries, précédé de 2 n° offerts) | 49,80 €/an |
| Détente et Jardin (6 n° + 1 hors-série, précédé de 2 n° offerts) | 22,90 €/an |

Service client Uni-Médias

Pour toute question relative aux publications

 **N° Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par UNI MEDIAS, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22-24 rue Letellier 75015 PARIS, 343 213 658 RCS PARIS.

La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

(28) Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.



Résoudre un litige

Votre satisfaction est notre priorité. Si vous êtes mécontents de nos services, il est important pour nous de le savoir au plus vite pour y remédier.

Vous pouvez compter sur nous pour tout mettre en œuvre afin de réduire la gêne occasionnée.

1. VOTRE CONSEILLER OU LE DIRECTEUR DE VOTRE AGENCE

Ce sont vos interlocuteurs privilégiés, contactez-les par tout moyen à votre convenance : agence, téléphone, écrit ou Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre appli Ma Banque, votre espace internet ou votre relevé de compte.

Nous nous engageons à vous confirmer la prise en charge de votre réclamation et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum, sauf cas particulier. Ce délai est de 17 jours si votre mécontentement porte sur un paiement par carte, un virement, un prélèvement ou un service de retrait d'espèces (délai pouvant être porté à 40 jours dans des situations exceptionnelles).

2. LE SERVICE SATISFACTION CLIENT

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter l'équipe dédiée :

- Par courrier :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor,
Service Satisfaction client , 9 rue du Plan, 22098 Saint-Brieuc Cedex 9

- Par mail : reclamation.cesame@ca-cotesdarmor.fr

3. LE MÉDIATEUR

En cas de différend non résolu, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur :

- Si vous avez épuisé les voies de recours ci-dessus
- Ou, en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite, que vous ayez eu une réponse ou non.

Pour tous les litiges relatifs aux :

Services fournis, contrats conclus en matière d'opérations de banque, commercialisation des contrats d'assurances liés à un produit ou à un service bancaire distribué par la banque : Courrier postal : **M. Xavier de Kergommeaux - Médiateur de la consommation - 68, avenue d'Iéna - 75 116 PARIS**

Site internet : <https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr/>

Mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Contrats d'assurance (hormis la commercialisation) et si la réponse apportée par le Service Client de la compagnie d'assurance concernée ne vous satisfait pas (coordonnées disponibles sur <https://ca-assurances.com/Pages/Contact>) : Courrier postal : **La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75 441 PARIS CEDEX 09**

Site internet : www.mediation-assurance.org

Services ou produits financiers, ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM ou autres fonds collectifs, épargne salariale. La saisie du médiateur de l'AMF se fait :

- De préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF, <https://www.amffrance.org>



- Ou par courrier postal à l'adresse suivante : **le Médiateur de l'AMF, 17 place de la bourse 75082 PARIS Cedex 02.**

Ou vous pouvez opter pour le Médiateur de la consommation, par courrier postal : **M. Xavier de Kergommeaux - 68, avenue d'Iéna - 75 116 PARIS**

Site internet : <https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr/>

Mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

4. AUTRES RECOURS

En cas de contestation suite à la souscription sur internet d'un produit ou d'un service du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, vous pouvez solliciter la **plateforme Européenne de résolution en ligne de litiges de consommation** : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage> et/ou

Si vous estimez subir un préjudice lié à une éventuelle faute de la banque vous pouvez intenter, dans les conditions prévues par la loi, une **action judiciaire devant les juridictions civiles** de droit commun.

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



(1) Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30
et le samedi de 9h00 à 13h00 (hors jours fériés)



02.96.69.22.22
Appel non surtaxé

SOS Carte - Opposition de carte bancaire et chéquier

Pour signaler la perte ou le vol d'une carte de paiement, ainsi que tout détournement ou utilisation frauduleuse non autorisée de vos instruments de paiement ou des données qui y sont liées, contactez immédiatement le SOS CARTE :

- en France au 09 69 39 92 91
 - depuis l'étranger au 0033 969 39 92 91
- 24h/24, 7j/7 - Coûts des communications variables, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, appels susceptibles d'enregistrement.

Des innovations à votre services



MA BANQUE ⁽⁴⁾

Maîtriser et optimiser son budget.
Planifier ses projets à l'avance en toute sérénité.
Communiquer avec son conseiller.
Sécuriser ses virements instantanés via WERO⁽⁵⁾.



PAIEMENT MOBILE ⁽⁴⁾

Tous vos paiements en magasins réalisés avec votre mobile dans une application simple et sécurisée ⁽²⁹⁾



Rendez-vous sur e-immobilier.credit-agricole.fr

Conseils, guides pratiques, simulation de crédit immobilier en ligne.
Tous les outils pour réussir votre financement immobilier.



SQUARE HABITAT ⁽⁴⁾

Réaliser son projet d'achat, de vente, de placements immobiliers.
Être accompagné pour la gestion de son bien locatif ou pour trouver une location.



MES ASSURANCES ⁽⁴⁾

Déclarer son sinistre sur son mobile et transmettre les photos des dégâts.
Retrouver ses attestations d'assurances.



APPLI CA BOURSE ⁽⁴⁾

Suivre vos portefeuilles boursiers en toute liberté où que vous soyez.



MA PROTECTION MAISON ⁽⁴⁾

Piloter votre système d'alarme depuis votre smartphone.



Pour en savoir plus sur les applications et services sur mobile du Crédit Agricole : vous pouvez consulter l'adresse ci-jointe : <https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/informations/applications-credit-agricole.html>

(4) L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne. Téléchargement et accès aux applications gratuits, hors coûts de communication selon opérateurs.

(5) L'utilisation du service WERO nécessite l'acceptation des conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service WERO, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire WERO.

(29) Solution de paiement soumise à conditions et nécessitant une adhésion spécifique.

Suivez l'actualité de votre Caisse régionale



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Édité par : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES COTES D'ARMOR, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 9 rue du Plan, la Croix Tual, PLOUFRAGAN, 22098 SAINT-BRIEUC CEDEX 9. Tél. 02 96 69 22 22 (Prix d'un appel local) Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 501. 777456179 R.C.S ST-BRIEUC. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2201 2021 000 000 003 délivrée par la CCI des Côtes d'Armor, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant Unique CITEO : FR234318_01JENQ

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole des Côtes d'Armor en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07.023.501 (www.oriass.fr). Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Pour les contrats d'assurance dommages.

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Pour les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance. Pour les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam). Pour les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - Siège social situé 53 rue La Boétie, 75008 PARIS - Immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Pour les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par **CAAR** - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

22/09/2025 - Réf. PBCM003_CGB2026_PART22_V14



Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"

